Fondation Rurale de Wallonie

OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL
ARLON

CONSULTATION VILLAGEOISE

Heinsch | Freylange | Stockem | Viville

9 avril 2024

Lieu de réunion

Ecole communale de Heinsch

Ordre du jour

Information
- Fondation rurale de Wallonie
- Cadre du développement rural
- Portrait de la commune

Consultation
- Travail en sous-groupes
- Mise en commun des résultats

Les suites

Présences

Citoyens : 44 participant.e.s (liste en annexe)
Elus communaux : Anne LAMESCH et Marc KERGER
Administration communale : Stéphane BASTOGNE, agent relais DR
Fondation Rurale de Wallonie : Alexandra THIRY et Juliette MAQUET, agents de développement

CADRE DU DEVELOPPEMENT RURAL

Fondation rurale de Wallonie

La Fondation rurale de Wallonie (FRW) est un organisme indepéndant qui accompagne les communes qui se lancent dans une Opération de Dévloppement Rurale (ODR). Le but de ces ODR est d'améliorer le cadre de vie quotidien des habitants grâce à des projets subsidiés.

La FRW est constituée de 8 équipes de terrain réparties sur l'ensemble de la Wallonie. L'équipe 6, située à Tintigny et en charge d'une grande partie de la province du Luxembourg, suivra l'ODR de la Ville d'Arlon.

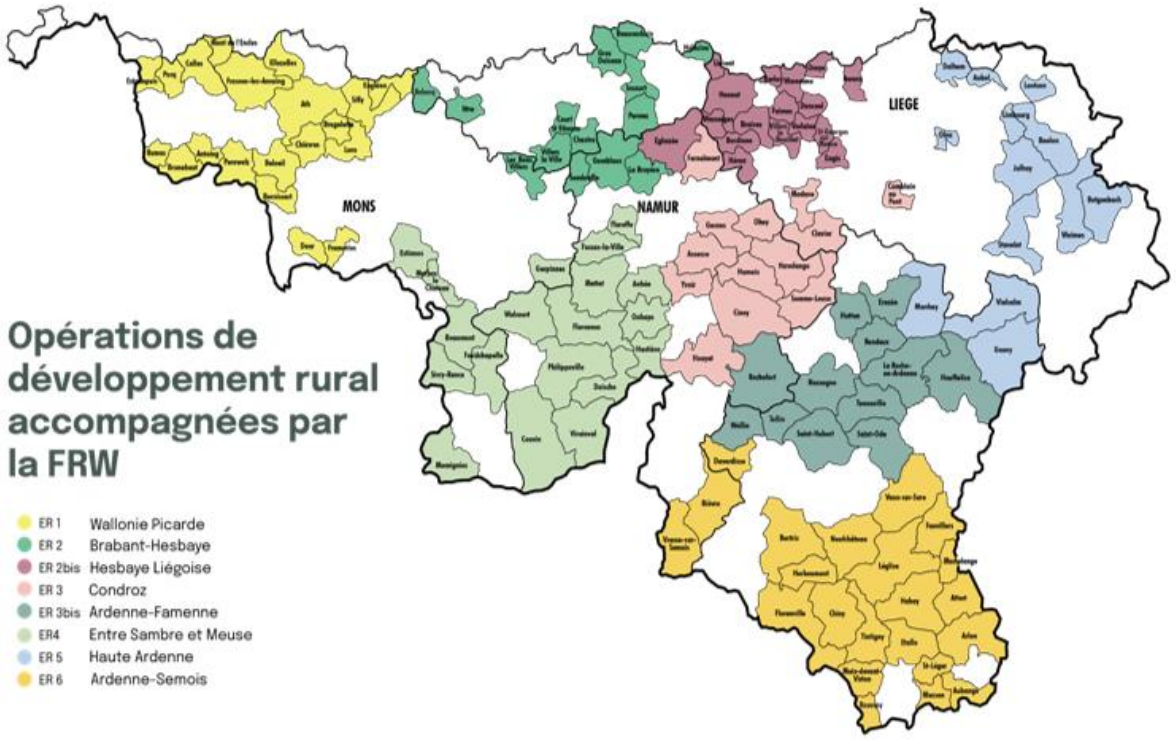

Plus d'informations ? *www.frw.be*

Politique régionale

Le développement rural est une politique régionale, cadrée par un décret, un arrêté et une circulaire.
Cette politique démarre avec une démarche communale et repose sur la participation continue des citoyens.

Elle permet d'élaborer une réflexion globale qui prend tout le territoire communal en compte et tous les domaines du quotidien des habitants.
Cette réflexion permet d'aboutir à un programme d'actions cohérent et réaliste.

- ⇨ Programme Communal de Développement Rural (PCDR)

Concrètement, ce processus citoyen se divise en deux grandes phases.

Elaboration (2 à 3 ans)

Etape actuelle. Toutes ces réunions, ces rencontres permettront d'obtenir un document stratégique avec des objectifs, des projets et une priorisation (= PCDR).

Mise en œuvre (10 ans)

La Commune peut demander des subsides pour réaliser les projets inscrits dans le PCDR.

Ce processus, au temps long, verra l'intervention de nombreux acteurs :

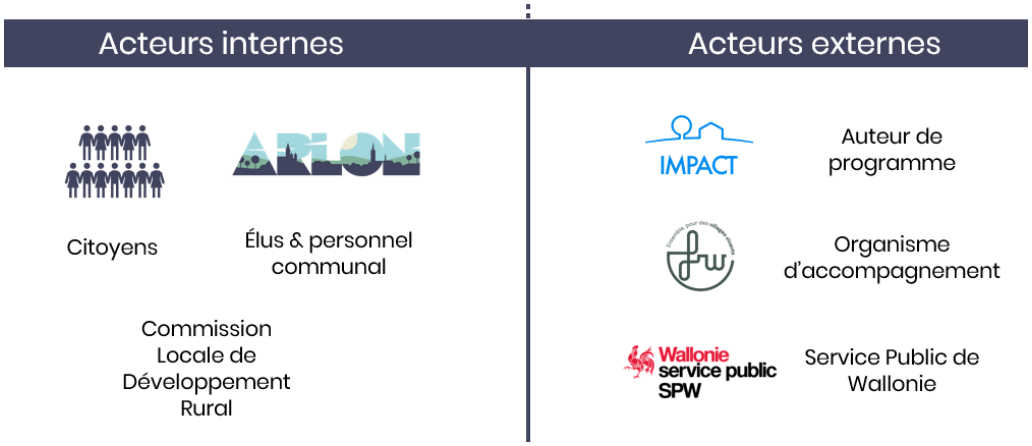

Elaboration d'un Programme Communal de Développement Rural

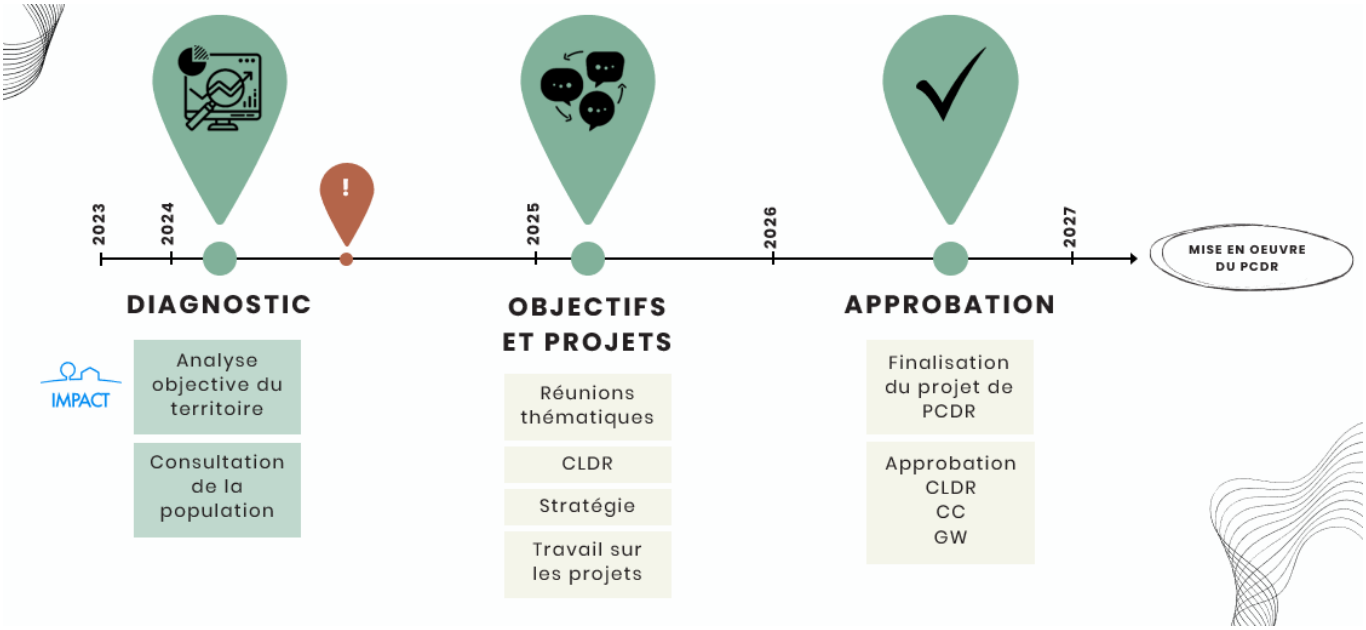

Comment ce travail s'organise ?

Lors de la période des informations-consultations, votre avis et vos ressentis sont collectés. Au même moment, le bureau d'études Impact collecte toutes les données objectives (chiffres) afin d'établir une analyse du territoire. Ces données objectives sont ensuite confrontées aux retours citoyens afin de dégager des enjeux. Ces enjeux, une fois rassemblés et travaillés, forment une stratégie. Cette stratégie permet de trier l'ensemble des idées de projets émis au cours des différents réunions afin d'obtenir une liste de projets. Cette liste de projets, répondant aux enjeux préalablement identifiés, est priorisée selon la stratégie établie et constituera la liste des projets du PCDR.

Projets et subsides disponibles

Les projets doivent être réalisés sur propriété communale.

Il existe deux catégories de projets :

Matériels

→ Les projets en dur, de la construction ou de la rénovation. Ces projets bénéficient de subsides régionaux.

Des chemins de liaison (Louftémont, Chassepierre…), voie lente (Musson), maison de village (Les Bulles), atelier rural (Halle de Han), logements tremplin (Herbeumont), cœur de village (Bellefontaine)… et tant d'autres !

Immatériels

→Actions, conférence, travail sur le patrimoine ou le terroir, potager partagé, accueil des nouveaux habitants… Soutenir la dynamique citoyenne.

Tableau – opportunités de financement

Type de projets	Taux de subvention	Assiette de subvention maximum	Plafond de subvention
Bâtiments de services Mobilité douce	80 %	850 000 €	680 000 €
Espaces publics convivialité et biodiversité	80 %	500 000 €	400 000 €
Logement Energie Economie	60 %	850 000 €	510 000 €
Espaces publics autres	60 %	500 000 €	300 000 €
Acquisition de terrain bâti Acquisition de terrain nu	60 %	500 000 € 250 000 €	300 000 € 150 000 €

Wallonie service public SPW

PORTRAIT DE LA COMMUNE

Cf. Powerpoint en pièce jointe.

CONSULTATION DES HABITANTS

Méthodologie de travail

- Créer des **sous-groupes par village** de maximum 5 personnes
  - → Affiches des villages sur les tables
- Choisir un **rapporteur** (personne qui prendra note durant les échanges)
  - → A votre disposition : tableau A3 | thématiques de discussion
- Echanger sur les **atouts**, les **faiblesses** et les **idées de projets** pour votre village et votre commune
  - → Partir de la situation actuelle perçue et définir une situation future espérée

40'

- Choisir **un élément** que vous souhaitez **partager** avec le groupe
  - → Mise en commun

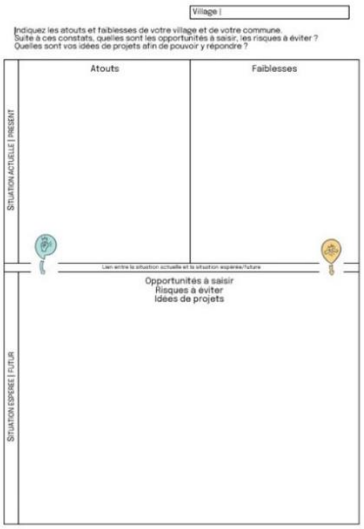

Résultats de la participation

Village : Viville (1)	
Atouts	Faiblesses
▪ Eau – les cours d'eau, lavoir, abreuvoir, ruisseaux ▪ Caractère rural (manège, bois du Beynert, etc.) ▪ Plaine de jeux pour enfants ▪ Crèche à la Vivilloise ▪ Zone marécageuse à mettre en valeur biologique ▪ Caractère authentique des vieilles maisons au centre du village dans un environnement arboré ▪ La Vivilloise	▪ Ceinturé par des grands axes ▪ Mobilité douce inexistante ▪ Pas de trottoir ▪ Pas d'accès vers Arlon, Bonnert, Stockem, … en mobilité douce ▪ Pas assez d'activité de vie de village ▪ Carrefour dangereux à la jonction rue des 4 vents et la N4 ▪ Transport en commun vers Arlon = faible en dehors des horaires scolaires
Pistes de projets	
▪ Réalimenter l'abreuvoir route de Freylange à Viville ▪ Limiter la circulation dans le village (rue des 4 vents, rue du moulin à l'huile, rue de Freylange et rue des Ateliers) – mettre en circulation locale ▪ Créer des accès de Viville vers Arlon et Bonnert en mobilité douce ▪ Limiter les zones d'habitats dans Arlon ceinturé apr ses grands axes, que Viville reste un village à caractère rural (plus d'immeuble à appartements) ▪ Pas de conversion de terres agricoles en zone d'habitat ▪ Mettre la rue des 4 vents en circulation locale ▪ Eviter le transit de véhicule des grands axes et des autres villages vers la gare de Viville (P+R SNCB !) ▪ Eviter l'implantation d'éoliennes à moins de 2 km des premières habitations de Viville ▪ Canaliser, dans un fossé esthétique et fleuri, le ruisseau devant la plaine de jeux ▪ Installer un détecteur de vitesse (contre les excès de vitesse) ▪ Aménager le terrain à côté du presbytère pour y accueillir des activités	

Village : Viville (2)	
Atouts	Faiblesses
▪ Proximité de la Ville ▪ Proximité de la nature ▪ Salle de village + actif ▪ Plaine de jeux	▪ Traversée du village par des voitures hors Viville ▪ TEC ▪ Trottoirs ▪ Parking proche de la plaine de jeux ▪ Rivière non entretenue / qui déborde régulièrement ▪ Certaines voiries dégradées
Pistes de projets	
▪ Aménagement ralentisseur : trottoirs de la rue des 4 vents (rue moulin à huile déjà prévu) ▪ Rénovation de la salle (éclairage, cuisine, etc.) ▪ Rénovation / agrandissement du parking de l'église ▪ Eviter le futur trafic dans les villages dû au nouveau plus P+R ▪ Mettre en avant l'atout « rivière » et entretien de la Semois	

Village : Viville (3)	
Atouts	Faiblesses
▪ Beaucoup de jeunes coupes y vivent, avec enfants ▪ Bonne situation géographique ▪ Caractère rural préservé	▪ Rue Metzer, il existe un radar qui n'a jamais fonctionné ▪ Entouré de voies rapides ▪ Danger pour les usagers faibles au niveau du rond-point sur le contournement d'Arlon ▪ Vitesse excessive des usagers dans certaines rues : rue Metzer, rue Freylange, rue des 4 vents, etc.
Pistes de projets	
▪ Création d'un espace « repas » (bancs, table, etc.) devant le lavoir – rue du moulin à huile ▪ Placement de chicane pour ralentir la vitesse des véhicules – rue de Freylange au niveau de la plaine de jeux ▪ Placement de chicanes double à l'entrée du village – rue de Metzer ▪ Idem à toutes les entrées du village et au niveau des points à risque ▪ Création d'une maison de village pour rassembler les jeunes de Viville qui ne se connaissent pas (Ferme Remacle – la Vivilloise) ▪ Bus : placer les horaires de bus aux arrêts et augmenter la fréquence de passage. Ne pas oublier la N4 ! ▪ Rue de la Fallmilen – état de la voirie = danger pour les personnes qui circulent à vélo ▪ Meilleures communications sur les projets communaux, avis de la population avant de finaliser les projets ▪ Limiter le tonnage des véhicules agricoles qui traversent le village ▪ Eclairage public coupé avec détecteur de présence – fonctionnent toutes les nuits	

Village : Freylange	
Atouts	Faiblesses
▪ Proximité de deux forêts accessibles ▪ Foot – piste de pétanque (2024) ▪ Activité carnavalesque ▪ Paroisse active ▪ Petite épicerie rue nouvelle ▪ Possibilité d'activités sportives au sein des bois ▪ Proximité Ville d'Arlon	▪ Pas de maison de village ▪ Pas de mobilité douce ▪ Nids de poule ▪ Nuisance club de tir ▪ Sentiment d'être laissé pour compte ▪ Sécurisation trottoirs ▪ Peu de bus/pas d'abris bus => obligation de prendre la voiture ▪ Circulation autour de l'église : sens unique ▪ Plaine de jeu près de l'école ▪ Pas de bancs ni de poubelle ▪ Pas d'initiative sportive de la commune ▪ Etat de l'ancien lavoir déjà mauvais
Pistes de projets	
▪ Priorité n°1 : création d'une maison de village Clarification de la situation du presbytère et du jardin et utilisation dans le cadre « maison de village » jardin public pour tous. Objectifs : › Réunions jeunes-vieux-club des jeunes (intergénérationnel)	

- › Remettre de la vie dans le village – cohésion – lien social
- › Réinvestir dans les infrastructures sportives (terrain de foot)

- Mobilité douce à améliorer au sein du village et vers la ville
- Régler les nuisances et la sécurité liées au stand de tir
- Valoriser les espaces boisés (sports, etc.) et les liaisons entre villages
- Compléter le mobilier urbain (poubelles, abris dus, bancs, etc.)
- Remettre en ordre les voiries et trottoirs
- Ajout de point d'eau public (scouts, promeneurs, etc.)

Village : Stockem

Atouts	Faiblesses
▪ Gare bien aménagée et sécurisée. ▪ Mobilité train & bus appréciable. ▪ Quelques commerces de proximité (à maintenir). ▪ Bonne école (mars garderie en ville). ▪ Bonne disponibilité des salles (pour les associations ou des événements privés). ▪ Mouvement de jeunesse dynamique, fréquenté par beaucoup d'enfants de Stockem et des environs. ▪ Espaces verts à préserver	▪ Mauvais état de la piste cyclable. ▪ Impact fort de l'usine à béton. ▪ Trafic de poids lourds dans le centre du village. ▪ Dépôts sauvages, notamment près des bulles à verres. ▪ Logements disponibles dans le village militaire ?!

Pistes de projets

- Remettre en état les voiries (rue des Bruyères, rue de l'Harmonie + mise en sens unique)
- Piste cyclable sécurisée vers Arlon (protégé aussi des poids lourds).
- Retrouver un accès à la zone militaire de Lagland (réserve naturelle) pour les habitants proches.
- Aménager une plaine de jeux à proximité de la plaine de sports.
- Installation de radars fixes pour la traversée du village.
- Restaurer l'éclairage comme précédemment er améliorer l'éclairage dans le passage SNCB sous-terrain.

Village : Heinsch

Atouts	Faiblesses
▪ Proximité chef-lieu, Habay & autoroute. ▪ Environnement naturel : foret, école, plaine de jeux. ▪ Associations multiples : club des jeunes & club du village. ▪ Parcours Vita. ▪ Cagé/bowling du village. ▪ Lavoir.	▪ Sécurité routière (N40/ grand exe) : usagers faibles et véhicules. ▪ Stationnement sur voirie à revoir. ▪ Infrastructures TEC (fréquence, arrêts, pas d'abris…). ▪ Passage piéton route de Neufchâteau vers Arlon & vers Habay ▪ Absence d'une salle de village pour tous ; nécessite une meilleure gestion de la salle de village. ▪ Infrastructure SNCB à Viville & Stockem est catastrophique. ▪ Lavoir. ▪ Absence du gaz de ville. ▪ Les onduleurs des panneaux sautent → renforcement du réseau électrique. ▪ Manque c

Pistes de projets

- Sécurité
- Pas de charge rapide pour véhicules électriques dans les villages (super chargeur).
- Marais de Heinsch : optimiser le circuit et l'usage.
- Entretien du parcours Vita.
- Aménagement du chêne centenaire.
- Avoir une salle de village avec un accès gratuit pour les associations, une meilleure gestion, locations à bannir…
- Optimiser les liaisons inter villages pour la mobilité douce (Rue Henri Elsen jusque Stockem).

Village : Heinsch, Freylange, Stockem et Viville (élus communaux)

Atouts	Faiblesses
▪ Bois du Beynert à proximité. ▪ Comité de village et club des jeunes très actifs (Heinsch).	▪ Beaucoup de circulation -v transit. ▪ Non-respect des limitations de vitesse (30 km/h). ▪ Beaucoup de variations des limitations sur le même tronçon.

▪ Café des touristes à Heinsch. ▪ Club de sport : gym, foot.	▪ Salles de villages non communales. ▪ Liaison vers Arlon avec la traversée de la N4 (contournement / manque de liaisons bis). ▪ Besoin de la voiture
Pistes de projets ▪ Aménagement et éclairage de ma gare de Stockem. ▪ Liaison cycliste rue des Tilleuls → Heinsch & Freylange. ▪ Petite épicerie couplée au café des touristes. ▪ Beaucoup de routes à refaire à Freylange.	

Mise en commun

Ci-dessous, le résultat de la mise en commun réalisée lors de la réunion. Les participants étaient invités à partager un élément, celui qui leur paraissait le plus important, par sous-groupe.

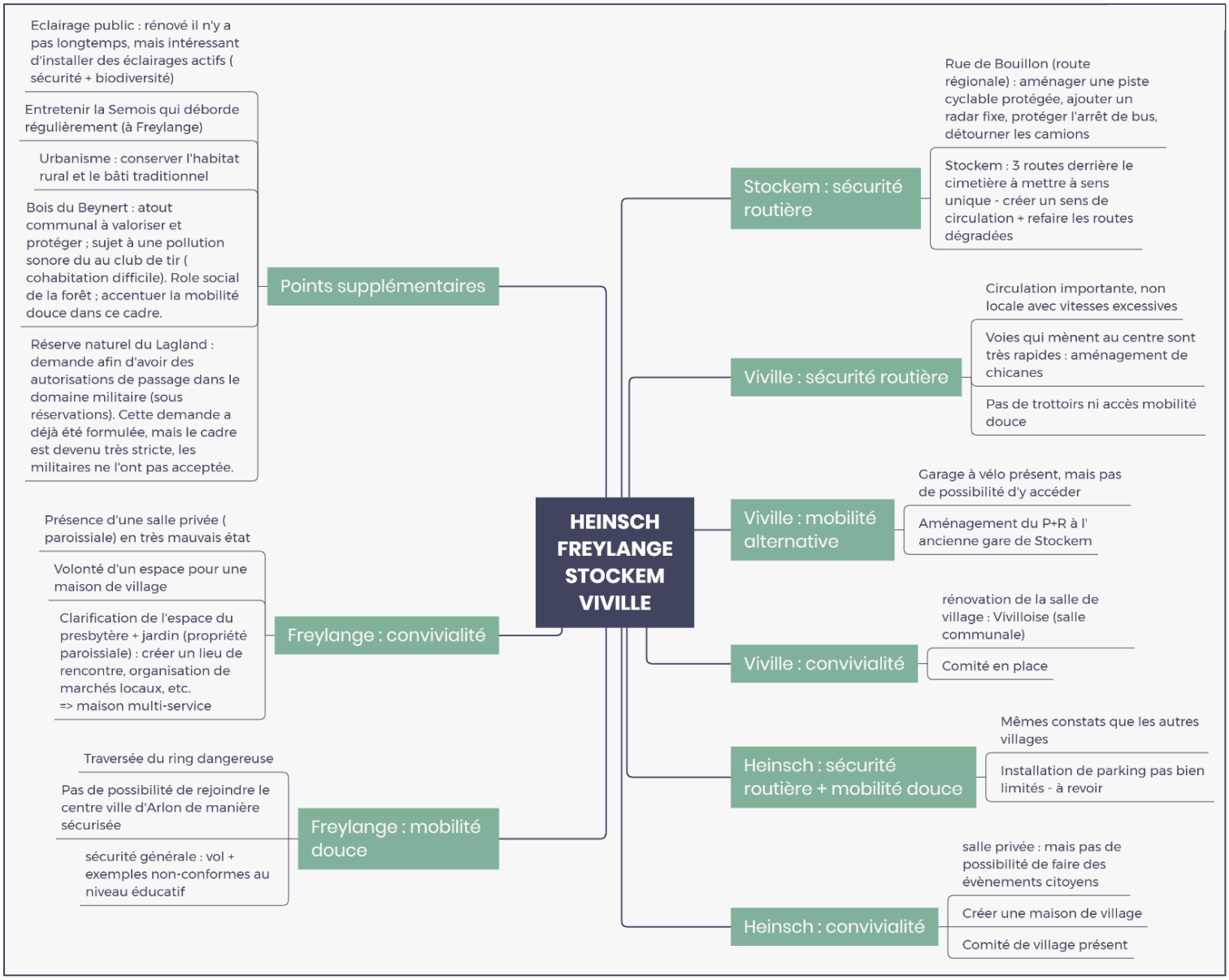

LES SUITES ...

La Commission Locale de Développement Rural - CLDR

La commission est un espace d'échange, un lieu de dialogue entre les citoyens (3/4 des membres) et les élus communaux (1/4 des membres). L'objectif est de créer un groupe représentatif de la population communale ; villages, âge, classe socio-économique, genre, etc.

C'est avec cette commission que le travail d'élaboration du PCDR va avoir lieu. Les membres se regrouperont afin de travailler sur l'analyse et coconstruire la stratégie et les projets inscrits dans le programme.

Lorsque le PCDR est approuvé par le gouvernement wallon, la CLDR suit la mise en œuvre des projets.

Cette commission ne sera mise en place qu'après la période électorale. Le **lancement de l'appel à candidature se fera en janvier 2025**. Les membres intéressés par faire partie de cette commission sont invités à se manifestés auprès d'un des agents de développement FRW.

Pour suivre l'Opération de Développement Rural

Plusieurs canaux sont mis en place afin d'informer la population sur l'ODR :

- Le site internet communal : une page dédiée à l'opération de développement rural a été créée : https://www.arlon.be/ma-commune/operation-de-developpement-rural-odr
- Le bulletin communal : des articles seront prévus lors des moments clés du processus.
- Les réseaux sociaux : deux pages Facebook relayeront les informations en lien avec l'ODR.

ANNEXES

Liste des participants (44 citoyens)

NOM	Prénom
BARTHES	Magali
BERG	Cédric
COLLET	Thibaut
COLLIGNON	Ghislain
CROCHET	Alain
CROCHET	Wagner
DIDEMBOURG	Amandine
DIDEMBOURG	Marc
DODINVAL	Jean-François
ENGEL	Pierre-Jean
GISCHER	Yvette
GODFROID	Marie-Louise
HAAS	Michel
HAAS	Pierre-Nicolas
HAAS	Laurence
JEROUVILLE	Maryse
KINAKUYO	Lambert
KROELL	Xavier
KUPPER	Myriam
LEJEUNE	Guy
LOUIS	Michel
MATTERN	Annick
MERVEILLE	Pierre
MULLER	Annie
NICKELS	Jacques
NIEDERPRÜM	Eric
PICARD-HOLTER	Joëlle
PONCIN	André
REICHLING	Christian
RENARD	Christelle
RIES	Marie-Claire
ROLLUS	Julie
ROUBY	Yannick
SCHRONDWEILER	Wendy
SIGARD	Benjamin
STREE	Bernadette
THOMAS	Christine
TRUM	Marie-Thérèse
VAN HAUTE	Stéphane
VANDENBORGH	Paul
VERLENT	Giovanni
WANLIU	Nadine
WESBOZ	Thierry
WOILLARD	Laura